



La Clayette, le 29 Juin 2020

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves
des écoles publiques

Madame, Monsieur,

Votre/vos enfant(s) est/sont inscrit(s) à l'Ecole maternelle du Vieux Moulin et/ou à l'Ecole élémentaire Lamartine pour l'année scolaire 2020/2021.

Vous trouverez ci-joint :

- la fiche de renseignements pour le restaurant scolaire, les garderies périscolaires et l'étude surveillée
- la fiche sanitaire de liaison
- les règlements intérieurs du restaurant scolaire et des garderies périscolaires
- les tarifs du restaurant scolaire et des garderies périscolaires

À partir de cette année, vous pourrez désormais inscrire vos enfants à la cantine et à la garderie sur le site internet suivant : www.monespacefamille.fr. Vous pourrez dorénavant inscrire vos enfants pour l'année, pour le mois ou pour la semaine. Il vous suffira de respecter le délai d'inscription, à savoir le mercredi soir pour la semaine suivante. De plus, une note explicative pour la création d'un espace famille est à votre disposition sur le site de la mairie (www.mairie-laclayette.fr). À compter du 14 Août 2020, vous recevrez un mail afin de pouvoir créer votre espace famille.

Merci de bien vouloir retourner en mairie la fiche de renseignements et la fiche sanitaire, avant le **3 Août 2020**. Ces documents sont téléchargeables sur le site de la Commune (www.mairie-laclayette.fr). Vous pouvez les transmettre par mail (contact@mairie-laclayette.fr).

La première facturation concernant la cantine interviendra fin octobre, puis à la fin de chaque mois.

Les règlements concernant la cantine et la garderie seront à effectuer sur le site www.mesfacturesonline.fr ou à la Trésorerie de Chauffailles, 6 Rue Gambetta (téléphone : 03.85.26.01.17).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre les services de la mairie, au 03.85.28.02.98.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,
Christian LAVENIR

